



COMMUNE de BAGNERES de BIGORRE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)


APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU

- Rapport de Présentation
- Document Graphique
- Règlement - Annexes

Planche : n°2 Bagnères

Echelle 1 / 5000

Date : Mars 2010



RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Cours d'eau

Plan d'eau

Limite de barrage

ZONES RISQUES NATURELS

Inconstructible (indice 1 = sans loi)

Constructible sous conditions (indices 2 = sans moyen, indice 3 = sans talus)

Zones à éviter (indice 1 = sans loi, indice 2 = sans moyen, indice 3 = sans talus)

REGLEMENTS APPLICABLES AUX ZONES ROUGES:

- A : avalanche, page 10 du règlement
- G : glissement de terrain, page 12 du règlement
- I : inondation, pages 13 à 14 du règlement
- T : tassement, page 15 du règlement
- X : exploitation minière, page 16 du règlement

REGLEMENTS APPLICABLES AUX ZONES BLEUES:

- A : avalanche, pages 18 à 19 du règlement
- B : chutes de blocs, pages 20 à 21 du règlement
- I : inondation, pages 23 à 24 du règlement
- R : ruissellement, page 25 du règlement
- T : tassement, pages 26 à 27 du règlement

REGLEMENTS APPLICABLES AUX ZONES JAUNES:

- I : inondation, pages 27 à 30 du règlement